



**VACANCES
SPÉCIAL
NOUVEAU
EMBAUCHÉ**

90 € LA SEMAINE
EN PENSION COMPLETE
POUR UNE PERSONNE

180 € POUR UN COUPLE

Participation
supplémentaire
du CASI de 30 €
pour une personne ou
de 60 € pour un couple
après votre séjour
CCGPF

Bourse 200 €
Jeunes cheminots
18-30 ans

Participation
supplémentaire
du CASI de 100 €
après votre séjour
CCGPF



Règlement sur présentation de la facture acquittée du CCGPF
au nom du demandeur et au retour de votre séjour.

Demande de participation "jeunes cheminots" ou "nouvel embauché"

Ouvert aux cheminots des CSE contributeurs à 100% au CASI DIJON

Adressez le formulaire complété auprès de votre espace CASI accompagné des pièces justificatives demandées.

Cocher la participation demandée (nom cumulable sur un même séjour) :

JEUNES CHEMINOTS
18 / 30 ans

NOUVEL EMBAUCHÉ

● Compte CASI DIJON en ligne validé avec RIB enregistré

Nom: Prénom N° CP:

Adresse : Code Postal : Ville.....

Portable :/...../...../...../..... mail :

**Date limite de dépôt des dossiers dans vos espaces CASI :
31 décembre de l'année en cours**

Document à joindre obligatoirement avec la demande :

- facture acquittée du CCGPF comportant la mention "jeunes cheminots" ou "nouvel embauché".

Documents à joindre si vous n'avez pas de compte CASI validé

- Feuille de paie ou de pension du mois de l'inscription.
- Carte de circulation pour les ayants droit.
- RIB

Signature de la demande : Je certifie que les renseignements figurant sur cette demande de participation sont exacts.

Signature du demandeur :

A :

le :

Cadre réservé aux secrétaires d'espace

Date + tampon de l'espace CASI :

Dans le cadre du RGPD (Règlement Général de la Protection des Données 2016/679 UE), j'autorise le CASI DIJON à conserver et utiliser mes données personnelles mentionnées dans ce document pour le traitement du dossier.